Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 86 (1950)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXVIe ANNÉE — No 1 7 janvier 1950

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Au gui l'an neuf! — Chez les instituteurs américains.* — **Vaud:** *Communications du C. C. — Notre retraite. — Noël à Echichens. — Concours de l'E. N.* — **Genève:** *Société genevoise de T. M. et R. S.* — **Neuchâtel:** *Pour l'an neuf. — C. C. — Aux comités de sections. — Dévouement. — Brevet d'aptitude pédagogique.* — **Jura:** *Inspectorat secondaire. — Voulez-vous être... maire? — Equipe à compléter.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **A. Chabloz:** *Conclusions à notre enquête sur l'état d'esprit des écoliers.*

PARTIE PRATIQUE: **M. Lavanchy:** *Jeu de géographie. — Balle Brûlée, une préparation à la balle frappée.*

PARTIE CORPORATIVE

AU GUI L'AN NEUF !

On représente volontiers le changement de millésime en figurant la nouvelle année par un jeune enfant, frais et rose, que le Temps, délaissant sa faux, guide paternellement d'une main bienveillante, tandis que, de l'autre, il expulse sans pitié une vieille caduque et décrépite qu'il renvoie au néant. Nous aimons cette imagerie naïve qui nous fait croire à un arrêt du temps, alors que notre esprit a tant de peine à concevoir le continu, et, de plus, l'espérance qui est ancrée si profondément en nous se satisfait de cette idée d'un nouveau départ, où tout ce qui pèse sur nos épaules est définitivement aboli et où nous allons partir légers vers une aube nouvelle...

Persuadé qu'en 1950 tous les articles de notre journal seront passionnants, que le 99 % des lecteurs les dévoreront, que tous nos élèves deviendront au moins aussi intelligents que leurs maîtres, que notre peuple romand apportera à nous aider dans notre tâche bienveillance et compréhension, je présente à tous nos correspondants et à tous nos lecteurs mes meilleurs vœux pour l'an qui commence et je leur souhaite de voir affluer chez eux tous les éléments qui peuvent constituer leur bonheur individuel et collectif.

Pendant que j'y suis, je souhaite aussi que notre siècle, quinquagénaire repenti, parvenu « au milieu du chemin de la vie » consente enfin à laisser là son caractère hargneux, quinteux, iracible et forcené pour réaliser les espoirs qui naquirent à son berceau : progrès, liberté, paix.

Laissons maintenant aux journalistes de la grande presse le soin de faire le point et de prolonger dans l'avenir les lignes incertaines qu'ils croient distinguer dans un passé récent ou dans une actualité brumeuse. Contentons-nous de rappeler que 1950 sera pour la S.P.R. l'année du Congrès et que pour cela même, elle demandera à chacun de nous un effort particulier. De plus en plus, notre association est considérée par les autorités et par le public comme le représentant de

l'ensemble du corps enseignant, il importe que le Congrès de Lausanne soit une manifestation digne de nos responsabilités et que le travail des organisateurs comme celui du rapporteur général soit sanctionné par le plus grand nombre possible de nos membres.

Que chacun de nous y pense et se dise : « A Lausanne, les 24 et 25 juin !....»

G. W.

CHEZ LES INSTITUTEURS AMÉRICAINS

La Fédération américaine des Instituteurs a tenu son 33e congrès annuel à fin août 1949, à Milwaukee (Wiscontin).

Le président Truman, dans les vœux qu'il a adressés au congrès, écrit notamment : « Les éducateurs de notre pays portent aujourd'hui une lourde responsabilité parce que je crois très fermement que la solution de bien des problèmes nationaux et mondiaux réside dans l'éducation.

Le thème de votre congrès : « l'éducation pour une Amérique meilleure et pour un monde meilleur » exprime en peu de mots l'objectif des nombreux programmes auxquels notre gouvernement prête son aide et sa force... »

Le congrès semble avoir été plus dynamique que d'habitude. « Chaque délégué, dit le rapport, arrivant à Milwaukee, pensait qu'il n'aurait qu'à s'asseoir et écouter les discours : il constata vite que c'était une méprise complète. Non seulement chaque délégué se vit attribué à une commission où l'on attendait de lui qu'il y travaillât, mais il se trouva lui-même **obligé** de penser à quelques-unes des questions les plus controversées et les plus difficiles qui se posent aujourd'hui au pays, et de prendre position à leur sujet. »

Une des questions les plus épineuses qui se sont posées au congrès de 1949 a été l'énoncé d'un statut de la liberté académique. La commission qui s'en est occupée a, paraît-il, travaillé jour et nuit à son élaboration, et le rapport de majorité n'a été accepté qu'après un très long débat. De ce rapport, j'extrais les lignes suivantes :

« L'A.F.T. réaffirme son adhésion aux principes de la liberté académique. Elle croit que la démocratie exige un corps enseignant informé et courageux, voué à la recherche désintéressée de la vérité, et libre d'explorer toutes les avenues de la pensée et de l'expérience, pour augmenter le bonheur de ses concitoyens et ajouter à la somme de ses connaissances...

Comme organisation, nous réaffirmons notre irréductible opposition au fascisme, au communisme ou à toute autre idéologie totalitaire...

Mais en reconnaissant les dangers de la gauche, nous nous inquiétons aussi des violences de la droite réactionnaire. Là où les intérêts investis emploient leur pouvoir et leur influence dans la communauté à encourager l'endoctrinement des élèves afin d'étouffer le libre échange des idées à l'intérieur des classes, le fonctionnement d'une vraie démocratie est rendu impossible chez nous. Nous déplorons l'hystérie actuelle qui menace d'imposer un contrôle à la pensée, de détruire

1950. K 113

les principes chèrement acquis de la liberté académique et de substituer à des méthodes reconnues et éprouvées d'examen des compétences, les méthodes d'un Etat policier. Nous reconnaissons le réel danger que constitue pour les écoles publiques américaines le fait d'utiliser la haine du public pour le communisme, depuis que cette utilisation peut avoir pour but de réduire au silence, d'intimider ou d'éliminer les instituteurs progressistes, libéraux, en étiquetant tout éducateur libéral ou non conformiste comme « **communiste** », **rouge** ou **non-américain.** »

Il va sans dire que la question des salaires reste au premier plan des préoccupations de nos collègues. Les Etats acceptent de construire des bâtiments scolaires dont chaque ville est très fière, mais considèrent comme accessoire que le traitement des instituteurs reste misérable.

C'est le principal reproche qu'adresse l'A.F.T. à plusieurs projets de lois qui sont actuellement devant le congrès et qui prévoient une aide financière substantielle aux Etats de la part du gouvernement fédéral : c'est de ne pas préciser l'emploi des subventions accordées et de laisser à ce sujet toute latitude aux Etats. L'A.F.T. voudrait que fût adoptée une disposition obligeant ceux-ci à élever les traitements des instituteurs des écoles publiques.

Bien d'autres questions encore ont retenu l'attention du congrès. Le présent article, que je publie à titre purement documentaire, est — je l'espère — suffisant pour donner une idée de la situation morale des instituteurs des Etats-Unis.

G. W.

VAUD

COMMUNICATIONS DU C.C.

Candidats au C. C. Nous n'avons qu'une candidature au C. C., celle de Maurice Clavel, instituteur à Montreux. Or il y a deux postes à repourvoir. Nous reportons le délai pour le dépôt des candidatures **au 14 janvier.**

Assemblée générale du 29 janvier. Les sections et les collègues qui ont des propositions à présenter à l'assemblée générale sont priés de les remettre **avant le 20 janvier** au président du bureau, M. Berset, instituteur à Saubraz.

Le comité.

NOTRE RETRAITE

La commission d'experts, présidée par M. Chuard, a terminé ses travaux et a remis un projet de loi à la commission extraparlementaire qui l'étudie actuellement. Rien ne peut être encore précisé à ce sujet, mais des dispositions spéciales règlent la mise à la retraite du corps enseignant primaire, des gendarmes et d'autres catégories de fonctionnaires dont l'âge moyen d'entrée est inférieur à 25 ans. Le transfert dans la nouvelle caisse unique est prévu automatiquement pour les moins de 30 ans, selon un régime transitoire progressif pour les plus

de 30 ans. La retraite sera alors calculée en tenant compte de la situation ancienne et du nombre d'années de cotisations dans la nouvelle caisse. Si l'effet rétroactif au 1. 1. 48 est admis, toutes les retraites accordées depuis cette date seront revues sur la base du régime transitoire. Pour l'instant, seules les lois anciennes s'appliquent, avec traitement assuré au 31. 12. 47.

En 1950, en plus des contributions ordinaires, il sera perçu une contribution extraordinaire égale à la moitié d'une augmentation annuelle pour années de service ; l'Etat également a prévu une contribution extraordinaire de 500 000 fr. en plus des contributions habituelles. Les contributions que verse actuellement l'assuré sont bloquées en un compte d'attente personnel ou compte d'épargne. Le montant de ce compte permettra à l'assuré de payer une partie de son entrée à la nouvelle caisse.

D. K.

NOËL A ECHICHENS

Chaque année, le comité est invité au Noël d'Echichens. Le représentant du comité est certain qu'il assistera à une belle fête ; aussi s'y rend-il toujours avec le plus grand plaisir.

La salle, judicieusement aménagée et décorée, est trop petite pour contenir tous les amis venus entendre les productions des élèves de cette maison.

Nous sommes émerveillés par la fraîcheur, la grâce, la compréhension, l'entrain que ces petits apportent à leurs rondes, à leurs chants, à leurs récitations. Nos collègues, Mlle Baatard et M. Eperon, méritent de vives félicitations pour le choix de leur programme et le résultat remarquable auquel ils arrivent.

Au cours de son allocution, M. André, président, souhaita qu'une deuxième institutrice vienne soulager nos collègues surmenés. Puisse ce souhait se réaliser au plus tôt !

D. K.

CONCOURS DE L'ECOLE NORMALE

Vendredi 23 décembre, les prix suivants ont été décernés pour les travaux de concours présentés en 1949 :

Français

Littérature : M. Pierre-François Tréhan, 3 G (1er prix avec félic.). Mlle Madeleine Gros, 1 F (2me prix).

Récitation : Mlle Raymonde Gallandat, 3 F (1er prix).

Mathématiques : Mlle Marianne Lambercy, 3 F (1er prix). M. Jean-Daniel Jaquier, 3 G (2me prix). Mlle Andrée Josseron, 3 F (3me prix).

Dessin : M. Albert Blanc, 3 G (2me prix). Mlle Marianne Aeschimann, 3 F (2me prix). Mlle Mireille Marchionini, 3 F (2me prix).

Chant : Mlle Antoinette Croset, 1 F (1er prix). M. Etienne Bettens, 2 G (1er prix). Mlle Madeline Thévoz, 2 F (1er prix). Mlle Daisy Jaquier, 3 F (2me prix). M. Jean-Jacques Rapin, 3 G (2me prix).

Violon : M. Michel Gruaz, 1 G (2me prix). Mlle Simone Pulfer, 2 F (2me prix). M. Jean-David Christinat, 3 G (2me prix).

Cartonnage : Mlle Janine Schmidely, 2 F (2me prix).

GENÈVE

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T.M. ET R.S.

EDUCATION ACTIVE

Après les stages de formation organisés le printemps dernier à La Rippe, sous la direction des dirigeants français des « Centres d'Entraînement aux méthodes d'éducation active », bon nombre des participants ont manifesté le désir de poursuivre leurs recherches et de compléter leur formation soit en travaillant en commun, soit en participant à des cours de spécialisation dans divers centres de France.

C'est ainsi qu'est née la « Commission technique » de l'Association suisse des Centres d'Entraînement aux méthodes d'éducation active qui, s'inspirant de l'exemple de nos camarades français, va tenter d'établir un programme d'activité qui permettra à tous ceux qui s'intéressent à la modernisation de notre système d'éducation de grouper leurs efforts et d'obtenir un meilleur rendement.

D'autre part, le comité de la « Société genevoise de travail manuel et de réforme scolaire », dont l'intérêt est toujours en éveil lorsqu'il s'agit de la formation des jeunes, avait demandé, il y a quelque temps, à trois de nos jeunes collègues de bien vouloir présenter un bref rapport sur deux stages qu'ils avaient suivis en France pendant les vacances d'été. C'est devant une auditoire restreint (ce qu'il faut regretter), mais très vivement intéressé, que Mmes Felder-Pedroni et Anzoli, d'une part, et M. Amblet, d'autre part, nous ont parlé des cours qu'ils avaient suivis sous la direction des hommes de grande valeur que sont MM. Lemit et Rouchy.

* * *

Le **stage de Saint-Cloud,** dirigé par M. Lemit, était un cours d'entraînement à la direction chorale, d'études concernant le chant, la danse et les rondes du folklore français.

Il nous est impossible d'entrer ici dans le détail des méthodes utilisées par M. Lemit et ses collaborateurs. Disons seulement qu'il s'agit d'un continuel appel à la sensibilité et à la simplicité et qu'il a fallu que nos deux jeunes collègues se libèrent de bien des inhibitions pour trouver enfin (et avec quelle joie) la voie qu'on voulait leur faire suivre.

Plutôt que d'entrer dans des détails techniques qui, incomplets, risqueraient de trahir leur pensée, que je leur dise qu'elles nous ont convaincus tant par les idées qu'elles ont défendues que par l'enthousiasme qu'elles mirent à nous offrir une gerbe de souvenirs magnifiques.

Ce cours dont la structure générale était la suivante :

A. **Entraînement à la direction.**

B. **Etude de chants.**

C. **Etude de rondes enfantines.**

D. **Danses folkloriques** (pour adultes seulement et accompagnée par un instrument : vielle ou violon)

a donné l'occasion à Mmes Felder et Anzoli de prendre contact avec des éducateurs de grande valeur et de vivre pendant quelques jours avec des camarades venues des quatre coins de la France. Il a suffi que nous les entendions pour constater, une fois encore, combien ces contacts sont enrichissants et combien il serait souhaitable qu'ils fussent multipliés.

* * *

Le stage suivi par M. Amblet était un « **Stage d'étude de la nature** ». Il eut lieu au Château de Romagne en Poitou et fut dirigé par M. Rouchy qui est un passionné de la nature et sait admirablement faire partager son enthousiasme à ses disciples.

Ce cours comprenait les disciplines suivantes :

Botanique, zoologie, météorologie, astronomie, géologie, archéologie et dessin.

Le slogan du cours :

Disponibilité : état constant de réceptivité.

Sensibilité : apprendre à jouir de ce que la nature nous montre à chaque instant.

Météorologie : construction par les stagiaires d'un poste complet (souvent avec des moyens de fortune) ; relevés journaliers et prévisions du temps.

Astronomie : construction d'une lunette ; étude de la lune et de quelques planètes.

Archéologie : fouille d'une grotte ; étude de silex taillés récoltés dans la région.

Géologie : exposé de la formule géologique de la région ; découverte d'un grand nombre de fossiles.

Dessin : Paysages, natures mortes, feuillages, arbres.

Quant au cours de M. Rouchy, nous dit notre collègue Amblet, il est impossible à définir en quelques mots... Il est fait de randonnées à travers champs et forêts à la recherche de tout ce qui peut être intéressant et peu à peu, le stagiaire apprend à voir avec les yeux de Rouchy : associations biologiques, lutte du sous-bois contre la forêt, pistes d'animaux, construction de pièges d'animaux (ceux-ci étant pris vivants, observés puis libérés), étude du vol des oiseaux, de leur chant et de leur nid... Il semble, après quelques jours, que le pays a changé et sa vie cachée devient lisible comme par magie...

Le cours du Château de Romagne se termina par la mise en valeur des « découvertes » des stagiaires qui organisèrent un musée qui permit l'étude du problème de la « présentation ».

Ajoutons que cette méthode de travail « sur le tas », comme disent les peintres, n'était pas simple théorie, mais que ceux qui la présentaient aux stagiaires en avaient déjà fait l'expérience dans des camps ou des colonies d'enfants, ce qui en précise l'incontestable intérêt.

Ainsi nos collègues sont revenus enthousiasmés de leurs stages en France. Ils y ont été, c'est une tradition, reçus chaleureusement. Ils ont été frappés par la simplicité, la modestie et la grande valeur des directeurs de stage, par l'ambiance de travail joyeux qui est celle de ces cours de spécialisation.

Après les cours de La Rippe qui ont remporté le succès que l'on sait, les Centres d'Entraînement français aux méthodes d'éducation active nous montrent une fois de plus, la voie à suivre.

G. P.

NEUCHATEL

POUR L'AN NEUF

Au début de l'an nouveau, le correspondant neuchâtelois présente à tous ses collègues romands, suisses ou étrangers, ses vœux les plus cordiaux. Puissent les jours qui viennent permettre à chacun de remplir dans la paix son devoir professionnel ! Puissent-ils voir renaître peu à à peu, au cœur des hommes, la confiance et la sérénité ! Et puisse enfin l'an 1950 apporter aux instituteurs neuchâtelois et à ceux d'autres cantons qui vivent dans le même espoir, un équitable statut, assurant, dans une juste mesure, la dignité et la sécurité de ceux qui se consacrent à notre belle, mais toujours plus difficile et épuisante profession !

C. Z.

COMITÉ CENTRAL

Notre collègue Willy Zwahlen ayant été nommé président du C.C., la section de La Chaux-de-Fonds a pourvu son remplacement en qualité de délégué du district. *Mlle Hélène Stotzer* a été désignée et fera partie du comité central dès le 1er janvier 1950. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et une activité féconde.

AUX COMITÉS DE SECTION

La liste des membres de la S. P. N. est en circulation pour visa et mise au point. Le soussigné exprime d'avance sa reconnaissance à ceux qui ne retarderont pas trop son périple.

DEVOUEMENT

Au cours de sa dernière séance, la Section du Val-de-Travers a rendu hommage à **Charles Rothen** qui, avec le 31 décembre, voit arriver le terme de son mandat de président de la S.P.N.

William Porret, au nom de la section, dit à Charles Rothen combien ses collègues lui sont reconnaissants de son dévouement et du travail considérable qu'il a fourni pour le bien de la corporation. C'est l'occasion, pour W. Porret, de faire valoir ce cas unique : avoir à son actif 31 ans de Comité central, dont 7 ans de présidence !!! Tel est le tour de force réalisé par C. Rothen. Honneur à lui et honneur à sa Commission scolaire qui a su comprendre et accorder les congés nécessaires !

A l'issue de la séance, un souper réunit fort bien à propos Charles Rothen et une douzaine de collègues.

R. H.

BREVET D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE

Dans sa séance du 20 décembre, le Conseil d'Etat a délivré le brevet d'aptitude pour l'enseignement dans les écoles primaires aux jeunes collègues suivants : *Charles Erard,* au Locle ; *Raymond Gigon,* aux Petits-Ponts ; *Charles Guyot,* à La Brévine ; *Willy Matthey,* à La Chaux-du-Milieu ; *Jean-Michel Zaugg,* à Bevaix ; ce dernier « avec félicitations du jury ». A tous, nous adressons les nôtres !

S. Z.

JURA

INSPECTORAT SECONDAIRE

Pour remplacer M. Lucien Lièvre, de Porrentruy, le gouvernement vient de nommer M. le Dr Henri Liechti, professeur à l'Ecole normale de Porrentruy. L'« Educateur » adresse au nouvel inspecteur des écoles secondaires jurassiennes ses félicitations chaleureuses et ses vœux les meilleurs.

Notre organe corporatif se fait aussi un devoir de rendre hommage à M. Lièvre et lui exprime les remerciements du corps enseignant secondaire pour son activité féconde.

VOULEZ-VOUS ETRE... MAIRE ?

L'arrière-automne jurassien, c'est souvent, comme ailleurs, le temps des élections communales. Nous exprimons donc nos félicitations et nos vœux à deux collègues que le souverain vient d'appeler à la mairie : ce sont M. Fernand Monnin, maître secondaire, Courrendlin, et M. Th. Lüscher, instituteur, Bévilard.

EQUIPE A COMPLETER

Il s'agit de l'équipe jurasienne responsable de notre participation à la rédaction du nouveau « Journal » des jeunes. Quels sont les collègues qui s'annoncent ? Nous cherchons en particulier un ou une collègue du degré moyen et deux représentants du Jura nord (Franches-Montagnes, Vallée de Delémont, Ajoie). Merci à ceux qui...

H. Reber.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

CONCLUSIONS A NOTRE ENQUÊTE SUR L'ÉTAT D'ESPRIT DES ÉCOLIERS

Remarquons d'emblée l'unanimité des réponses venues des quatre coins de Romandie, unanimité réconfortante pour tous nos collègues dont plusieurs nous ont dit leur étonnement de constater partout ailleurs les mêmes difficultés et les mêmes préoccupations. Relevons aussi, avec plaisir, l'optimisme de nos correspondants qui jamais n'ont exprimé de découragement ou mauvaise humeur. Au contraire. Beaucoup cherchent inlassablement à remédier aux déficits qu'ils constatent, persuadés que des méthodes mieux adaptées à la psychologie de l'enfant — de l'adolescent surtout — porteraient des fruits meilleurs.

Certes, on pourra déclarer que les faits réunis par notre enquête ne présentent rien d'inquiétant, que, depuis toujours, les enfants sont désobéissants, grossiers, distraits, superficiels et paresseux. Je m'inscris en faux contre une si commode affirmation, car notre enquête nous permet de connaître avec netteté une mentalité nouvelle de nos enfants, née des guerres successives et des bouleversements qu'elles ont produits, de la mécanisation progressive de l'existence et du développement de moyens d'information et de circulation ; les transformations se produisent à un rythme si rapide qu'elles créent une confusion d'idées dans laquelle les éducateurs trouvent difficilement leur chemin.

C'est à essayer de caractériser cette mentalité que je vais m'appliquer maintenant, en m'appuyant uniquement sur les données fournies par les correspondants à notre enquête. Portrait intellectuel et moral de notre jeunesse qu'il faudrait pouvoir nuancer pour tenir compte des nombreuses exceptions que comportent les affirmations trop catégoriques que les circonstances m'obligent à exprimer. N'oublions pas en effet qu'il y a les citadins et les villageois, ceux de la plaine et ceux de la montagne, les intelligents et les moins doués, et d'autres encore qui tous supposent des mentalités particulières qu'il faudrait préciser. Un article de journal ne saurait y suffire. Bornons-nous donc à souligner à grands traits les caractéristiques essentielles après avoir constaté que l'état d'esprit des enfants reflète évidemment celui des adultes au milieu desquels ils vivent.

Or notre société ne paraît plus attachée à de solides croyances religieuses et morales ; aucune grande idée ne relie plus tous les hommes qui semblent vivre au jour le jour, en proie à leurs soucis matériels et aux bavardages d'une actualité futile ou inquiétante que répand la synchronisation du journal, du cinéma et de la radio. Nomadisme moral fait d'affections naturelles, de la crainte des lois et de l'opinion, d'un reste d'habitudes et de traditions, mais qui ne laisse pas de place pour des principes supérieurs.

Dégageons maintenant les faits principaux qui déterminent le climat éducatif de nos jeunes :

1) Une **grande liberté de langage et de comportement** des adultes en présence des enfants. Ce laisser-aller, qui n'est à proprement parler qu'un mépris de l'enfance, crée l'ambiance de la rue et trop souvent des familles et enseigne à la jeunesse l'irrespect de l'adulte.

2) Un **facheux état d'esprit des parents** qui veulent procurer à leur progéniture une jeunesse facile et lui souhaitent une vie plus agréable que celle qu'ils ont eue eux-mêmes. De là cette profonde erreur éducative : on apprend à éviter les difficultés, non pas à les vaincre ; le difficile devient une erreur.

3) Une **matérialisation des moyens éducatifs familiaux** qui récompensent par de l'argent ou des réjouissances tous les efforts, toutes les bonnes actions et les bonnes notes, privant ainsi l'enfant de cette grande joie désintéressée : faire plaisir. De plus, il n'apprend plus à se mettre au service d'une affection qui domine toute sa vie. Il reçoit toujours plus qu'il donne.

4) Une **tendance des enfants à s'estimer les égaux des grandes personnes,** à revendiquer les mêmes privilèges et à accepter difficilement leurs ordres.

5) Un **désarroi de la majorité des familles** qui tantôt interdisent, tantôt tolèrent dans une incohérence et une maladresse de décisions dictées plus souvent par le hasard des circonstances que par des normes morales raisonnables et précises.

6) La place énorme prise dans la vie des enfants par les **loisirs d'adultes** au point que nos adolescents délaissent les jeux d'autrefois et qu'ils prennent volontiers des airs et des conversations d'adultes, comme aussi leur coiffure et leurs vêtements.

7) L'**influence considérable des sports, des techniques et de toute l'industrie des plaisirs** sur l'esprit des jeunes

qui croient alors facilement à la toute puissance de l'homme,

qui discernent mal les exagérations de la publicité et dans une déplorable confusion des valeurs accordent à ces loisirs la place essentielle dans la vie moderne. D'autant plus que, à la ville du moins, ils ne connaissent l'activité paternelle que par les plaintes qui s'expriment trop souvent à la table de famille ; tout le côté laborieux de l'existence leur échappe.

*
* *

Cet état de choses entraîne des conséquences dont souffre particulièrement l'activité scolaire, et que nous pourrons résumer de la manière suivante :

Une **fatigue nerveuse** qui rend les esprits difficilement perméables à l'enseignement parce que **l'enfant ne peut** plus faire un effort soutenu d'attention volontaire.

Une **passivité intellectuelle** d'élèves dont la curiosité a été souvent satisfaite avant même d'être éveillée, qui ne s'étonnent jamais, longtemps blasés qu'ils sont par des impressions vives et nombreuses, qui attendent qu'on leur serve les connaissances toutes préparées pour être acquises sans travail.

L'**insuffisance des impressions reçues** en classe détruites dès le seuil du collège par la vie trépidante de la rue, par des répétitions de sociétés, des soirées ou par la radio de la famille. Ainsi les notions acquises en classe ne bénéficient plus d'un prolongement de réflexion dans la vie extrascolaire, réflexion sans laquelle la connaissance ne saurait s'assimiler profondément. L'école édifie sur le sable.

Une **habitude de superficialité** qui se contente d'explications aussi rapides que grossières, qui saute du coq à l'âne, qui aspire à la nouveauté, à l'imprévu, au sensationnel, qui se détourne avec force de tout effort de longue haleine, de toute répétition, de tout ce qui sent le « déjà vu » et ne présente pas d'agrément immédiat.

Un **scepticisme inconscient** qui ne s'attache solidement à rien, qui se passionne aujourd'hui pour ce qu'il oubliera demain ou la semaine prochaine, qui recherche les occasions de « se marrer », de jouir de la vie, qui subit les devoirs imposés ignorant la joie que donnent les responsabilités, qui souffre profondément de la moindre réprimande et des sanctions plus violentes au point que la plus petite claque, donnée même à bon escient, a des répercussions parfois considérables.

Telles sont les difficultés que paraît rencontrer l'enseignement actuel dans bon nombre de classes. Empressons-nous d'y ajouter une qualité que chacun s'accorde à reconnaître à notre jeunesse : **la franchise.** Nos élèves sont si francs qu'ils ne craignent pas de montrer leur lassitude dès qu'ils l'éprouvent : dix minutes d'attention et c'est tout ! ils ne se donnent pas la peine de « faire semblant », de jouer les attentifs. Incapables de supporter l'ennui, ils expriment tout haut leur sentiment. Voilà bien ce qui rend cette génération si attachante ! un peu osée, dit-on, bien sûr, elle utilise maladroitement encore les libertés qu'on lui laisse, mais elle y met tant de bonne foi, elle se montre si ouverte, si généreuse aussi, qu'elle conquiert les sympathies. Veule sans doute, mais loyale. On peut lui faire confiance ; même on a parfois l'impression que peu de chose suffirait à réveiller ses énergies. Des méthodes mieux adaptées peut-être.

Certains de nos correspondants disent avoir essayé des **techniques nouvelles** qui ont transformé l'état d'esprit de leur classe. Une telle affirmation ne saurait nous laisser indifférents. C'est pourquoi, sans aller jusqu'à demander la création de classes d'essais, je pense que nos autorités ont le devoir de suivre attentivement les expériences tentées par des maîtres compétents, d'y collaborer pour en tirer des conclusions utiles à tous. De cette manière — au lieu de laisser échouer des tentatives maladroites — on arriverait à mettre au point et à adapter aux diverses circonstances cantonales :

Le travail individualisé. — Le travail en équipes. — Les coopératives scolaires — ou les techniques Freinet qui contiennent tous les principes d'une pédagogie nouvelle.

Il ne s'agirait nullement d'imposer ces innovations, mais d'approuver l'état d'esprit qu'elles supposent et de montrer à leur égard un préjugé favorable.

Mais dans l'école telle que nous la connaissons, telle que nous la faisons, nous pourrions utiliser des moyens capables de corriger, dans une certaine mesure, les défauts énumérés plus haut. Pour lutter contre l'excitation et les distractions, des collègues nous proposent, avec raison croyons-nous :

de donner une plus large place à l'**étude de la nature,** bien faite pour disposer l'esprit à la pondération réfléchie ;

d'encourager par l'école, par les journaux de jeunes, **le bricolage, les expériences à domicile** pour stimuler les initiatives personnelles et apprendre à connaître les joies que procure la création ;

de fournir à nos élèves **de nombreuses biographies** d'hommes d'action, créateurs, inventeurs, explorateurs, aviateurs, afin que, sans prêchi prêcha, tout ce patrimoine héroïque de l'humanité stimule les énergies. (A ce sujet, je me permets de rappeler Les Vies héorïques, Héros et héorïnes, Héros de la paix que Mlle A. Descœudres a publiés aux Imprimeries des Coopératives réunies à La Chaux-de-Fonds.)

Quant à l'enseignement, il doit, plus que jamais, devenir **intéressant** (qu'on se souvienne que l'enfant vraiment intéressé se montre grave et ne songe pas à se frapper la poitrine). Or la source de l'intérêt se découvre en creusant. Approfondir un sujet, le considérer sous des angles différents, chercher des compléments d'information qui le fassent mieux vivre, se mettre en contact avec des réalités concrètes, répondre aux questions qui se posent au cours des recherches, telles sont les activités qui captivent certainement les grands élèves. A la condition, bien entendu, qu'elles soient bien conduites et qu'elles évitent la pédante érudition. Des maîtres ont déjà fait d'heureuses expériences dans ce sens ; qu'on veuille bien leur demander les règles qu'ils se sont imposées et les résultats qu'ils ont obtenus. Cet enseignement en profondeur, plutôt qu'en surface, suppose évidemment :

un **programme minimum** composé de sujets assez judicieusement choisis pour constituer les « piliers » des connaissances élémentaires ;

une **documentation** sans cesse mise à jour et complétée, si possible à la portée des élèves. C'est là ce que se propose la Guilde de documentation de la S. P. R. qui ne demande qu'à augmenter le nombre de ses publications. Car c'est par l'entraide que nous parviendrons à diminuer la peine de tous ceux qui enseignent. Qu'on se le dise !

Notre enquête a voulu être une prise de conscience de nos difficultés communes, comme aussi de la solidarité qui nous lie dans l'œuvre à accomplir. Puisse-t-elle avoir convaincu de surcroît les mauvais plaisants qui, sans contact journalier avec une même classe primaire, nous accusent volontiers de pessimisme.

A. Chabloz.

PARTIE PRATIQUE

JEU DE GÉOGRAPHIE

pour un après-midi de plein-air

C'est une course par équipes, dans laquelle les élèves devront mettre à contribution leurs connaissances géographiques. L'exercice choisi ici pourra se faire après l'étude des cantons de la Suisse centrale.

Matériel : Indicateurs de direction, indicateurs de localités, signaux de danger, jalons. (Ce matériel peut être rapidement préparé à la leçon de travaux manuels, en utilisant des déchets de carton.)

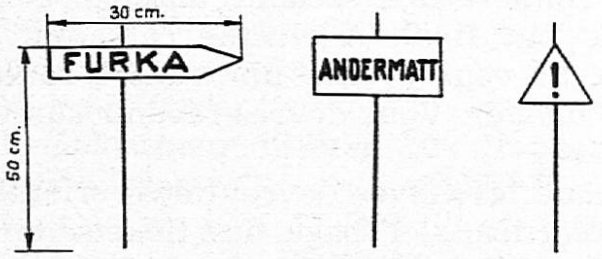

Indicateurs de direction — *Indicateurs de localité* — *Signal de danger !*

Préparation : Choisir un terrain de préférence boisé et accidenté, où les chemins correspondent à ceux figurant sur le croquis ci-dessous. Au besoin, figurer les chemins qui manquent par des lignes jalonnées. (Jalons de 10 en 10 m.) Placer les indicateurs de localités, et, à chaque carrefour, les indicateurs de direction. A environ 50 m. des carrefours,

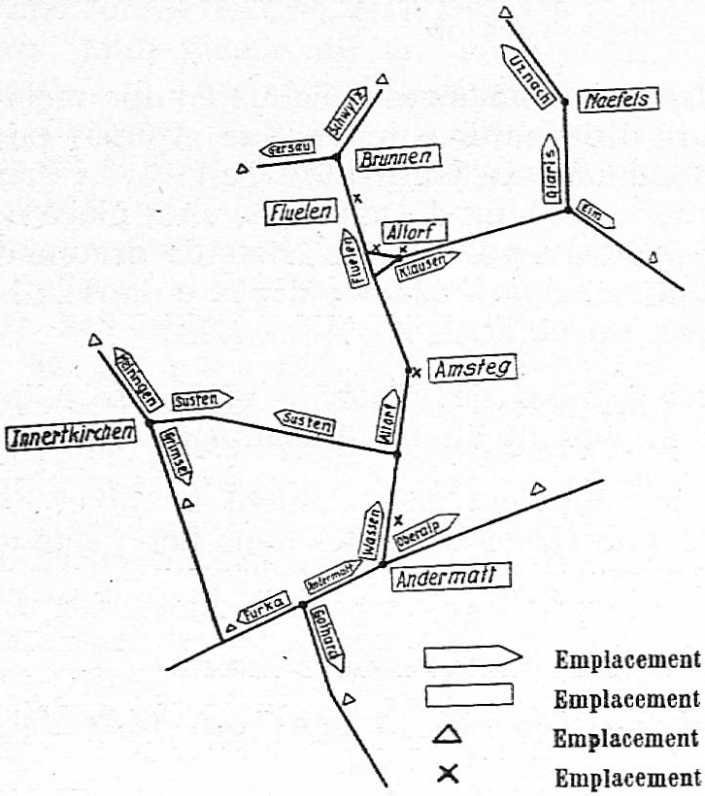

Emplacement des indicatenrs de direction
Emplacement des indicateurs de localité
Emplacement des signaux de danger
Emplacement des boites aux lettres

placer les signaux de danger sur les routes qui ne doivent pas être utilisées. (Ils ne doivent être visibles qu'au dernier moment.)

Placer un élève à **Naefels,** et un autre à **Innertkirchen,** chargés de contrôler les équipes et de leur donner leur mission.

Placer deux juges d'arrivée à **Brunnen.**

Description du jeu : les groupes de 3 ou 4 élèves partent d'Hospental et doivent se rendre d'abord à Naefels, de là à Innertkirchen, et enfin à Brunnen. Donner les départs de 3 en 3 min. (ou, si le terrain est découvert, de 5 en 5 min.).

Orientation des élèves : « Vous êtes ici à Hospental. Je vous donne une première mission : **vous rendre à Naefels.** Vous y trouverez un camarade qui vous donnera une seconde mission, etc.... jusqu'à ce que vous ayez atteint le but final. A chaque carrefour, réfléchissez à la direction à prendre. Si vous prenez une fausse route, vous trouverez bientôt un signal de danger. Vous devrez revenir sur vos pas et prendre une autre direction. »

(Il est entendu que les élèves devront être orientés exactement sur la signification des écriteaux, l'usage des tickets de contrôle, des étiquettes et des boîtes aux lettres, etc.)

Fonction des contrôleurs : A Naefels : contrôler les équipes, puis leur donner leur seconde mission : « Allez à Innertkirchen ». — **A Innertkirchen :** donner la 3e mission : « Rendez-vous à Brunnen ». — **A Brunnen :** Contrôler l'arrivée des équipes, et noter leur temps.

Classement : 1. En tenant compte du temps seulement. (Course d'endurance de 20 à 30 min. ou marche de 1 h. à 1 h. 30.) — 2. En tenant compte du temps et de la façon dont chaque équipe aura rempli diverses missions au cours de son trajet.

Exemple de missions secondaires : chaque équipe reçoit 4 étiquettes (utiliser des couleurs différentes pour chaque groupe) portant : « Pont du Diable » — « Monument de Guillaume Tell » — « Usine électrique CFF » — « Tellsplatte ». Au long du parcours, on a placé des boîtes aux lettres (voir croquis) dans lesquelles les chefs de groupe doivent déposer une étiquette. Pour chaque étiquette déposée dans la boîte qui convenait, l'équipe reçoit un point.

Pénalisation : les équipes qui n'auront pas passé à tous les postes de contrôle ou qui arriveront au but incomplètes seront disqualifiées.

Remarque : ce jeu convient spécialement à l'hiver (avec ou sans skis). Il est très facile de tracer les pistes dans une neige encore vierge.

Lavanchy.

Collègues ! ***Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.***

BALLE BRULÉE, UNE PREPARATION A LA BALLE FRAPPÉE

Ce jeu donne la possibilité à tous les élèves, même des plus grandes classes, d'y prendre part et peut être joué du IIe au IVe degré. Il a de la ressemblance avec la balle frappée, n'est pas joué avec le bâton à frapper, mais avec la main ouverte. Pour cela, il convient avant tout pour la halle de gymnastique. Le jeu favorise la course, le lancer, le recevoir et demande une attention constante.

Idée du jeu : Par un bon frappé de la balle, les joueurs du camp des frappeurs cherchent à courir aux refuges 1, 2, 3 et à revenir à l'emplacement réservé aux frappeurs. L'équipe des receveurs par contre, doit saisir promptement la balle frappée, la lancer en avant et la déposer dans un cercle déterminé (sautoir, tambourin).

Emplacement du jeu : Toute la halle est utilisée comme emplacement de jeu. Sur un des petits côtés, on délimite l'emplacement réservé aux frappeurs, d'environ 2 m. de profondeur.

En plein air, on peut tracer une place de grandeur semblable. Les 2 coins opposés à l'emplacement réservé aux frappeurs sont les refuges 2 et 3. Avec des petites classes, il est indiqué de déplacer ces refuges plus en avant. Devant le gardien de la balle de l'équipe des frappeurs se trouve un cercle de 50 cm. de diamètre environ (sautoir, tambourin).

Matériel : Balle-chasseur ou balle spéciale de cuir (balle frappée).

Nombre des élèves : Une équipe peut compter 10-15 élèves. Avec un plus grand nombre de joueurs, la classe peut être divisée en 3 (par exemple 3 fois 16 joueurs) de façon que 2 groupes jouent toujours et un se repose. L'équipe des receveurs se répartit régulièrement sur tout le terrain (comme à la balle frappée) et l'équipe des frappeurs se place aussi comme pour la balle frappée.

Description du jeu : Les joueurs du camp des frappeurs viennent l'un après l'autre dans l'ordre désigné, pour frapper. La balle est frappée avec la main ouverte. Sitôt qu'elle est en jeu (terrain de jeu) la ligne de démarcation peut être parcourue. Si la balle est brûlée avant que le coureur ait pu atteindre un refuge ou l'emplacement réservé aux frappeurs, le joueur est éliminé et ne peut plus jouer avant qu'un changement des équipes intervienne.

Chaque course valable donne un point à l'équipe.

Le jeu se poursuit aussi longtemps que des joueurs sont en état de frapper la balle. Si l'équipe des frappeurs est « affamée », il s'en suit un changement. L'équipe qui a fait le plus de courses valables, gagne. L'équipe des receveurs cherche à saisir rapidement la balle, à la jouer en avant, du côté de l'emplacement des frappeurs où dans la règle il y a un gardien, et à la déposer dans la marque (cercle, sautoir). A l'instant où la balle est reconnue brûlée, l'indiquer par un coup de sifflet. Chaque coureur qui se trouve en chemin en ce moment, qui n'a donc ni atteint l'emplacement réservé aux frappeurs ni le refuge, est éliminé (le joueur du refuge 1 doit, dans ces conditions, aussi être immédiatement remplacé après le frappé).

Ensuite la balle est libérée et donnée au frappeur suivant, pour la suite du jeu.

Traduit par C. M.

Pour dames, messieurs et enfants, un choix incomparable parmi les meilleures marques suisses.

Boxcalf brun
semelles crèpe
No 36—40
36.80

Chaussures Kurth

NEUVEVILLE
GENÈVE
NEUCHATEL
LANDERON
FRIBOURG
LA CHAUX-DE-FONDS
AARBOURG
MONTREUX

Winterthur Accidents

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur

Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

FOURRURES

B. D. **Benjamin**

Rue Haldimand 13 Lausanne

Maison de 1er ordre
Nouveaux arrivages Fourrures de qualité Prix avantageux

Ecole Suisse de céramique

CHAVANNES-RENENS (VD)

Apprentissage : 3 ans. Certificat fédéral.

3 sections { Tournage / Moulage-Modelage / Peinture

Renseignements et programme auprès de la direction. Délai d'inscription : 20 février 1950. Début de l'année scolaire : 24 avril 1950.

CASTOR *Ces bons savons* **LION**

SAVONNERIE DE VILLENEUVE S. A.

ÉCOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

Examens d'admission en 1950

Ils sont fixés du 8 au 11 mars et du 30 mars au 6 avril. Inscriptions auprès du directeur jusqu'au 15 février à 18 heures. Pour les conditions d'admission, le programme et les pièces à produire, voir la Feuille des Avis officiels du 10 janvier ou le Bulletin officiel du Département de l'Instruction publique de janvier-février que reçoit tout membre du corps enseignant primaire.

DEVRED

Vêtements

Grand-Pont **Lausanne**

Quoi de neuf en quarante neuf ?

Film-revue des meilleurs reportages du Ciné-Journal-Suisse, officiellement recommandé pour séances scolaires par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

La grande caravane

Reportage de Jean d'Esme sur le trafic du sel à travers le désert du Ténéré, film retenu pour 60 séances scolaires par le Département de l'Instruction publique du Canton de Genève.

Deux excellents programmes, intéressants pour enfants et adultes sont présentés, sur demande des autorités scolaires, dans n'importe quelle localité de Suisse romande, par les soins des **CINÉMAS POPULAIRES ROMANDS** (M. Jean Brocher, à Vandœuvres, près Genève).

Nationale Suisse
Berne

J. A. – Montreux

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 2 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Vous vous trouvez devant des problèmes de toutes sortes au moment de votre installation.

Nous nous mettons à votre disposition pour les résoudre avec vous, sans engagement de votre part, et avec l'assurance de notre parfaite discrétion.

AMEUBLEMENTS SAINTE-LUCE S. A.

27, Petit-Chêne LAUSANNE Tél. 2 44 04

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Êtes-vous assuré contre la maladie?

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

MONTREUX, 14 janvier 1950 LXXXVIe année — No 2

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : **André Chabloz,** Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : **G. Willemin,** Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Nouvelle Ch. Corbaz S.A., Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Pour votre

intérieur soigné

nos spécialités d'entretien et de nettoyage

EREA

RUMPF AUBORT & Cie

DROGUERIE

MONTREUX

FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE :

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

Châtel-St-Denis

Station idéale pour courses scolaires à ski

Sur annonce : rabais sur les deux monte-pente

qui fonctionnent en permanence

BUREAU OFFICIEL DE RENSEIGNEMENTS, TÉLÉPHONE 5.90.35